Centre Public d'Action Sociale de Sambreville

Travailleur social

Afin de renforcer nos différentes équipes sociales, nous souhaitons procéder à la constitution d'une réserve de recrutement de travailleurs sociaux.

Profil

- être belge ou citoyen(ne) de l'Union européenne ;
- être de conduite irréprochable et jouir de ses droits civils et politiques ;
- avoir une connaissance de la langue jugée suffisante au regard de la fonction à exercer;
- le (la) candidat(e) retenu(e) devra avoir les aptitudes physiques à l'exercice de la fonction; ces aptitudes devront être reconnues par le service de médecine du travail désigné par le C.P.A.S.;
- être titulaire d'un diplôme de bachelier assistant social;
- faire preuve des qualités suivantes :
    - aptitude au travail en équipe et interdisciplinaire
    - aptitude à la communication, à l'écoute
    - sens social et ouverture d'esprit
    - dynamisme, organisation, méthode
    - bonne connaissance des relations humaines;
- La connaissance du tissu social sambrevillois est un atout;
- être en possession du permis de conduire (catégorie B) est obligatoire;

Nous vous offrons

- le personnel du C.P.A.S bénéficie :
    - d'un traitement en application de la Révision Générale des Barèmes ;
    - d'une intervention à 100% dans les abonnements sociaux pour les déplacements domicile-lieu de travail ;
    - d'une opportunité de travailler au sein d'un service public dynamique;
    - adhésion au deuxième pilier de pension.

Programme d'examen

L'examen d'embauche consiste en deux épreuves :

- une épreuve écrite en deux parties :
    - connaissance générale de la loi du 08 juillet 1976 organique des Centres Publics d'Action Sociale, de la loi du 26 mai 2002 relative au Droit à l'Intégration Sociale et la loi du 02 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les C.P.A.S;
    - analyse et commentaire d'une situation en rapport avec la fonction à exercer;
- une épreuve orale permettant d'apprécier les connaissances générales du/de la candidat(e) dans les matières en rapport avec la fonction à exercer ainsi que la motivation, l'aptitude à gérer et la maturité du/de la candidat(e).

Pour être admis à l'épreuve orale, les candidats doivent obtenir 50% des points à l'épreuve écrite.

Personne de contact pour les candidats

Le formulaire de candidature, les conditions et les renseignements peuvent être demandés au Service RH Commune-C.P.A.S. de Sambreville. (071/260.351 du lundi au jeudi de 09h.00 à 12h.00 et de 13h.00 à 16h.00 et le vendredi de 09h.00 /à 12h.00).
En outre, il vous est loisible de consulter le site Internet de la Commune de Sambreville : http://www.sambreville.be où vous pourrez trouver et/ou imprimer, le formulaire de candidature, les conditions de recrutement ainsi que le programme des examens.

Dossiers de candidature

Le dossier de candidature devra être adressé à Monsieur Vincenzo MANISCALCO, Président du CPAS, par mail (personnelcpas@commune.sambreville.be) ou par courrier postal (Avenue Président Roosevelt, 14 à 5060 Sambreville (TAM)) ou déposé contre accusé de réception délivré par le Secrétariat général du Centre.

Date limite d'envoi des dossiers de candidature : le 10 août 2023

- les dossiers reçus hors délai et/ou incomplets NE seront PAS pris en considération.

Pour être complet, le dossier de candidature doit obligatoirement reprendre les documents suivants :

- lettre de motivation;
- curriculum vitae;
- copie du diplôme requis pour l'emploi;
- extrait de casier judiciaire récent (de moins de six mois)
- copie du permis de conduire (recto/verso).

Règlement général sur la protection des données

En transmettant votre candidature et les documents annexes sollicités, vous acceptez expressément l'utilisation et le traitement de données à caractère personnel. Ces informations seront utilisées de façon sécurisée, conformément au RGPD, et uniquement aux fins du recrutement concerné.

Pour le Conseil de l'Action Sociale,

Le Directeur général,
(s) O. CABOSSART

Le Président,
(s) V. MANISCALCO